



# Le Saint-Siège

---

## VOYAGE APOSTOLIQUE AU SÉNÉGAL, EN GAMBIE ET EN GUINÉE

### **DISCOURS DE SA SAINTÉTÉ JEAN-PAUL II LORS DE SA VISITE À LA POUPONNIÈRE DES SŒURS FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE**

*Dakar (Sénégal)  
Samedi, 22 février 1992*

*Chères Sœurs,  
Infirmières,  
Membres de la Pouponnière et du Centre de Promotion Féminine,*

Je vous adresse un salut chaleureux, à vous toutes qui, en ces lieux, travaillez au service de la vie, sous une de ses formes les plus aimables, l'accueil et l'accompagnement des nouveau-nés.

La Pouponnière des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie se présente comme une réponse à divers appels, venus des familles ou d'institutions civiles du pays. Elle manifeste l'estime en laquelle est tenu l'être humain dès les premières étapes de son existence. Elle témoigne d'un authentique souci d'entraide, qui est à l'honneur des Sénégalais. Que le Seigneur, qui a tant aimé les tout petits, protège cette maison et bénisse les Religieuses ainsi que les personnes qui se dévouent avec elles!

Je demande également au Seigneur d'accorder ses bienfaits et ses grâces à toutes les personnes en formation au foyer. Que sous le regard de Marie, elles prennent conscience de leur dignité, qu'elles se préparent à leurs fonctions d'épouses et de mères, et qu'elles cherchent à s'épanouir pleinement comme femmes. L'homme et la femme, avec leurs qualités particulières, expriment ensemble la totalité de l'humain: puissent les jeunes filles du centre apprendre à être féminines dans tout ce qu'elles font, pour une meilleure qualité de la vie sociale et le progrès de l'Afrique nouvelle!

Enfin, je voudrais saisir l'occasion de cette visite pour lancer un appel afin qu'on cherche à mieux prévenir les accidents mortels dont les femmes sont victimes durant la grossesse et l'accouchement. Je souhaite que se multiplient, en Afrique et dans le tiers-monde, des réseaux de dispensaires et de maternités où seraient pris en charge les problèmes de santé féminins et l'information des couples, notamment en ce qui concerne l'usage de médicaments aux effets lointains encore mal connus. L'Église se doit d'agir pour promouvoir la vie de celles qui donnent la vie.

De grand cœur, je vous donne à toutes ma Bénédiction Apostolique ainsi qu'aux enfants confiés à vos soins.